

BRIGADIER SCOLAIRE SUBSTITUT (sur appel) Service de sécurité incendie

La Ville de Coteau-du-Lac est une ville dans la municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges, située dans la région de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, en Montérégie. Elle compte plus de 7 000 habitants et est en pleine expansion depuis les dernières années.

NATURE DU TRAVAIL

La Ville de Coteau-du-Lac est à la recherche de deux (2) personnes dynamiques qui occuperont le poste de brigadier scolaire substitut (sur appel) pour effectuer le remplacement des brigadiers scolaires réguliers.

Sous la responsabilité du directeur des pompiers temporaires, le rôle principal du titulaire consiste à effectuer des tâches reliées au déplacement sécuritaire des enfants d'âge scolaire, aux abords de l'école.

PRINCIPALES TÂCHES

- S'assurer du déplacement sécuritaire des écoliers dans la zone définie en identifiant les zones de danger, en sécurisant les lieux et en arrêtant la circulation lors de la traverse des enfants;
- Informer et renseigner les écoliers sur les règles de sécurité;
- S'assurer d'avoir en main l'horaire d'entrée et de sortie des écoliers de façon à être assidu à ses heures;
- Consulter les partenaires (police, direction de l'école, chauffeur d'autobus scolaire) afin d'assurer un maximum de sécurité aux écoliers;
- Transmettre aux autorités concernées toutes les informations lors d'un accident;
- Informer la direction de l'école de tout refus d'obéissance d'un écolier en expliquant la situation et en fait part à son supérieur;
- Informer la direction de la police de la présence d'individu suspect autour de l'école;
- Transmettre à son supérieur immédiat toute situation irrégulière sur son lieu de travail.

AUTRES :

- Cette description n'est pas limitative, mais indicative. Elle contient les principales tâches à accomplir. La personne peut être appelée à s'acquitter de toutes autres tâches connexes demandées par son supérieur immédiat.

QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCES REQUISES

- Détenir un diplôme d'études secondaires (DES);
- Maîtrise de la langue française (orale et écrite). La connaissance de la langue anglaise est un atout ;
- Posséder des aptitudes pour travailler auprès des enfants;
- Être responsable, assidu, ponctuel, vigilant et faire preuve d'autonomie et de débrouillardise;
- Avoir la capacité de travailler debout selon les heures de travail et dans toutes les conditions climatiques;
- Être disponible (avoir un horaire flexible compte tenu du travail demandé) et pouvoir se déplacer sur l'ensemble du territoire;
- Être exempt de tout antécédent judiciaire (une autorisation de vérification à cet effet devra être signée par le candidat);
- Formation de secouriste un atout;

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Le poste offert est sur appel pour faire le remplacement des brigadiers scolaires réguliers. Les appels pour les remplacements se font généralement le matin.
- L'horaire de travail est établi en fonction des heures de classe et de la façon suivante :
 - Du lundi au vendredi, réparti sur plusieurs périodes (matin, midi et après-midi) ;
 - Horaire variable de 0 à 12 h par semaine, selon les besoins de remplacement (aucun minimum d'heures garanties)
- La Ville met à la disposition du personnel les équipements et les vêtements suivants : panneau d'arrêt et veste de sécurité;
- Le salaire et les avantages sociaux sont établis selon les dispositions de la convention collective en vigueur.

POSTULER

Toutes personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae en mentionnant « **CONCOURS #2017-06 (brigadier scolaire substitut)** » avant le **5 mai 2017 à 12 h 00**.

Par la poste : Monsieur Michel G. Vaillancourt, directeur des pompiers

VILLE DE COTEAU-DU-LAC

342, chemin du Fleuve

Coteau-du-Lac (Québec) J0P 1B0

Par courriel : ressourceshumaines@coteau-du-lac.com

Par télécopieur : (450) 763-0938

Ce poste s'adresse autant aux femmes qu'aux hommes. Le générique masculin est utilisé dans le but d'alléger le texte. Nous remercions à l'avance toutes les personnes qui postuleront, mais nous ne communiquerons qu'avec celles qui seront retenues pour une entrevue.